

On ne connaissait pas aux Trois-Rivières, où s'étaient réunis le P. Bressani et ses compagnons, les grands dangers que l'on courrait déjà sur le fleuve. Il venait à peine d'être délivré de ses glaces, et on ne pouvait pas raisonnablement soupçonner que les Iroquois eussent, à une époque si peu avancée, quitté leur pays et entrepris, dans une aussi mauvaise saison, une expédition lointaine. Les Hurons s'étaient même persuadés que les Iroquois, d'après quelques démarches qu'ils avaient faites l'année précédente, étaient disposés à la paix.

Rien ne semblait donc devoir troubler cette sécurité; cependant, comme ces courses indépendamment de la rencontre des Iroquois, n'étaient pas encore sans d'autres grands dangers, il était juste de se tenir prêt à tout événement. Les voyageurs se préparèrent donc tous, comme s'ils avaient dû trouver la mort en chemin. Le cœur qui est en grâce avec Dieu ne craint rien, ni des hommes ni des accidents de la vie, et est bien mieux aguerri contre tous les hasards.

Les pieux néophytes (1), compagnons de voyage du P. Bressani, n'étaient dans la colonie française que depuis le mois de novembre précédent. Ils avaient voulu acheter au prix de tous les sacrifices l'avantage de compléter leur instruction religieuse, et d'apprendre par leurs yeux ce qu'était un peuple sous l'influence salutaire de la foi. Leur ferveur ne se démentit pas un instant. Ils s'étaient mis, dès leur arrivée, entre les mains du P. De Brebaf qu'ils avaient eu l'avantage de connaître dans leur pays, et qui possédait parfaitement leur langue. Nuit et jour ils s'occupaient à apprendre leurs prières et à réciter leur catéchisme. La docilité et la simplicité de leur foi les rendirent en peu de temps de dignes enfants de l'Eglise de Dieu. Après deux mois d'instruction, on conféra le baptême à ceux qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement, et tous ensemble ils firent admis à participer pour la première fois à la sainte eucharistie. Ils le firent avec des sentiments de foi et de piété qui rappelaient les plus beaux jours de l'Eglise.

Au reste ce n'était pas assez pour eux d'être des chrétiens fervents; leur cœur embrasé de l'amour de leur Dieu, soupirait après la gloire de devenir des apôtres. Ils voulurent donc retourner dans leur pays et travailler à faire partager leur bonheur à leurs parents et à leurs amis. Leur instruction, leur vertu, l'autorité dont ils jouissaient au milieu de leurs compatriotes, faisaient en effet bien augurer du succès de leur mission. La réception si cordiale et si généreuse qu'on leur avait faite dans la colonie, et les présents dont ils avaient été comblés les avaient fortement attachés aux Français. Il était de l'intérêt de ceux-ci comme de celui de la religion de les voir à l'œuvre au milieu de leur pays.

Ces espérances étaient fondées, mais Dieu toujours adorable dans les mystérieux secrets de sa providence les fit évanouir dans quelques instants.

Henri Stentrans un des compagnons du P. Bressani, donna le premier les détails de la prise du missionnaire. Après avoir perdu un doigt, il avait eu le bonheur d'échapper des mains de ses bourreaux, dans la route qui conduit aux cantons des Iroquois, et il accourut à Québec apporter cette désastreuse nouvelle.

Comme le P. Jogues, le P. Bressani est l'histoire de ses propres souffrances. Le récit détaillé qu'il en fit avec une touchante simplicité et une admirable candeur, nous révèle toute la noblesse de ses sentiments et l'héroïsme de sa vertu. Sans se nommer, il l'a inséré dans le corps de son ouvrage, nous voyons et nous sentons. Nous nous contenterons d'insérer ici quelques incidents de ce sanglant épisode, recueillis de la bouche de ceux qui y avaient pris une part active.

Les compagnons de voyage du P. Bressani furent eux-mêmes la cause innocente de leur perte. Les Français avant de les laisser partir, leur avaient donné ce présent des arquebuses, et leur joie se manifestait par l'usage fréquent qu'ils en faisaient sur la route. Ils s'en servaient surtout lorsque le mauvais temps les força de s'arrêter sur les bords du lac Saint-Pierre, avant de franchir la rivière Marguier, à six lieues des Trois-Rivières. Ils s'amusèrent à tirer sur des outardes. Le bruit de ces décharges multipliées donna l'éveil à 30 Iroquois embusqués près de là. Ils allèrent attendre les Hurons derrière une pointe qu'il leur fallait nécessairement doubler. Le canot du missionnaire s'avancant le premier, et au détour il se trouva en présence de 3 canots iroquois. Il fut fait prisonnier avec ses deux Hurons. Les deux autres canots voulurent fuir, mais deux canots d'Iroquois bien armés leur coupèrent la retraite. Bertrand Sotrioukon se prépara à vendre chèrement sa vie, et à tirer sur ses ennemis, quand ceux-ci le prévirent et lui donnerent la mort. Les autres se rendirent, jugeant toute résistance inutile.

Le P. Bressani vit les Iroquois déchirer les lettres adressées aux Pères qui demeuraient chez les Hurons, et partager le butin qui leur était destiné. D'autres Sauvages faisaient en même temps les préparatifs d'un horrible festin. Ils avaient attaché le cœur au Huron qu'ils avaient tué, et sous les yeux des prisonniers ils faisaient bouillir ou rotir ses membres mutilés. Les Iroquois, fiers de leur capture, se mirent bientôt en route pour leur pays. Ils remontrèrent la rivière qui portait leur nom, et qu'on nomme aujourd'hui rivière de Soré. Le six de mai, ils firent rencontre d'une autre bande de guerriers. La vue de ce triste convoi remplit ceux-ci de joie et d'espérance. Chez ces peuples grossiers tout servait d'aliment à leurs superstitions, et leurs habitudes de cruauté les faisaient chercher de préférence d'honnêtes présages dans le sang et la douleur. Ils

avaient d'ailleurs à venger la mort d'un de leurs compagnons tué récemment près de Montréal. Ils torturèrent donc les prisonniers, et le P. Bressani reçut pour sa part une grêle de coups de bâton. Il apprit en même temps le sort qui lui était destiné. On devait le brûler vif au premier village Iroquois pour tenir la place du capitaine tué. "Son courage ne faiblissait pas, rapporta le Huron qui s'était échappé. Il paraissait toujours joyeux et content. Il semblait s'oublier lui-même pour ne songer qu'à ses compagnons d'infortune qu'il tâchait de consoler et de fortifier par les généreuses pensées de la foi."

Le P. Bressani fut encore beaucoup à souffrir lorsqu'en approchant des cantons Iroquois, il trouva, le 15 de mai, 400 de ces Sauvages réunis pour la pêche. Son sang commença à couler en abondance. On verra dans sa lettre le détail de ses souffrances et surtout celles qu'il endura à son arrivée dans le premier village.

Il eut la douleur de voir quelques uns des Hurons qui l'accompagnaient se ranger parmi ses bourreaux. La crainte des tourments leur fit acheter la vie par un acte de basse cruauté. Mais Dieu se chargea de les punir. On remarqua, dit le P. Jér. Lalumière, que la plupart de ceux qui avaient tourmenté le serviteur de Dieu, périrent misérablement, et presque tous de la main de leurs ennemis.

La nouvelle de la prise du P. Bressani jeta la désolation dans la colonie. C'était le second Missionnaire, qui tombait entre les mains de ces barbares. Les fervents néophytes de Sillery monterent dans cette occasion toute la vivacité de leur foi.

Le P. de Qué, leur Missionnaire, leur avait annoncé ce malheur, et leur avait dit de le regarder comme un effet de la colère de Dieu pour les péchés du monde :

"Tu dis vrai, mon Père, rej rit alors à haute voix un des capitaines algonquins qui l'écoulaient. Ce sont nos péchés qui ont fait tomber le P. Bressani et les Hurons entre les mains des Iroquois : Ce sont eux qui sont cause des tourments qu'ils souffrent peut-être maintenant. Qu'on ne dise pas que c'est la prière qui attire ces malheurs. Ce serait un autre péché, capable d'attirer de plus grandes malédictions sur nos têtes. Comment est-ce que Dieu ne nous châtierait pas ! Il y a si longtemps qu'on nous envoie et qu'on nous préche la crainte et l'amour de Dieu, et il y a encore tant de malheureux qui s'enivrent, qui font des festins à tout manger ; qui consulent les Démons en leur offrant des sacrifices, etc."

Le courageux et fervent néophyte forma alors le projet d'une espèce de guerre sainte pour arrêter les progrès toujours croissants de leurs ennemis. "Montrons, disait-il à ses compatriotes, que la Foi ne nous rend pas timides et qu'un contraire elle nous donne du courage. Il ne faut pas souffrir qu'elle soit déshonorée par les mensonges et les calomnies des méchants. Mais ce qui nous oblige surtout à cette guerre, c'est la prise du P. Bressani. Il est du nombre de ceux qui viennent de si loin pour nous instruire et qui nous aiment tant. Il s'est exposé pour nous à ce danger ; ses frères sont affligés de sa prise ; il faut les consoler et essuyer leurs larmes."

Le P. Bressani que les Iroquois, par une résolution tout-à-fait inattendue d'une de leurs assemblées, résoluient de mettre à mort, fut donné à une bonne Iroquoise dont le grand-père avait été autrefois tué par les Hurons. Ils s'attendaient à la voir profiter du droit que leur donnaient leurs usages barbares. Il devait être immolé aux manes du défunt. Mais ce cœur sauvage était accessible à un sentiment de compassion. La nature n'avait pas perdu chez eux tous ses droits. Cette femme fut touchée de tant d'infortunes, et loin de vouloir y mettre le comble, elle résolut de sauver le missionnaire, et même de lui rendre la liberté. Elle prit prétexte de l'état horrible de ses blessures, qui inspiraient une espèce d'effroi à ses propres filles, et qui devaient sans doute pour longtemps l'empêcher de rendre aucun service. Elle chargea son fils de négocier avec les Hollandais de la colonie voisine, afin d'en tirer, s'il était possible, quelque bonne raison. Ceux-ci s'y prêtèrent très volontiers, et le 19 août, après 4 mois de captivité, le P. Bressani se trouva en liberté.

(A continuer.)

M. McKenzie a introduit récemment en Chambre un projet de loi pour la création d'un tribunal de conciliation dans le Haut-Canada. Cette institution que ceux qui ont combattu la mesure de M. McKenzie regardent comme inutile, absurde, etc., devait mettre les parties qui auraient eues des différends contentieux dans le cas de les déférer à ce tribunal dont le devoir eût été de les concilier. Les juges de paix en France exercent une fonction analogue. Une des raisons alléguées contre le projet en question est la facilité pour chacun de recourir à la voie d'un arrangement à l'amiable sans le secours d'une autorité spéciale. Nous ignorons laquelle des raisons produites, soit de l'absurdité ou de l'inutilité de la mesure de M. McKenzie, a fait prévaloir contre elle l'opinion de la majorité de la chambre. Il est sûr au moins que l'idée fondamentale de ce bill ne saurait être mauvaise. Cependant à la législature de voir ce qu'il convient d'adopter pour le bien des populations. Nous voyons que des feuilles du Haut-Canada paraissent croire que des représentants avocats ont flechi devant un intérêt professionnel en votant contre la proposition de M. McKenzie. Cette manière d'apprécier les intentions de nos députés est fort commode toutes les fois que l'on incline à leur contester le libre arbitre dont il est juste qu'ils disposent.

Exposition Canadienne.

Le Phare de New-York publie une intéressante lettre sur l'exhibition de Londres; nous en extrayons ce qui suit :

Je commence mon voyage dans l'Amérique du Nord par une visite au Canada, notre ancienne colonie, où les Français sont encore très nombreux.

Ce pays a envoyé de fort belles choses; mais la pièce sans contredit la plus remarquable est une pompe à feu (fire-engine) construite par M. Perry, à Montréal.

D'intelligentes dispositions de détail accompagnent cette pompe peinte du reste avec luxe et ornée de médaillons qui retracent les principaux monuments du Canada, des lanternes, une cloche, un porte-voix, etc. J'indique cette machine à nos pompiers et à nos ingénieurs; il doit y avoir là quelque chose à prêter.

Au dessus de la pompe à incendie, est un grand canot d'écorce de bouleau, de vingt-huit pieds anglais sur quatre de large. Il a fait un voyage de mille lieues avec vingt hommes d'équipage, leurs bagages et les peaux qu'ils rapportaient des glaciers du Nord. Il y a là un singulier contraste, entre le travail de cette machine compliquée et de cette écorce de bouleau simplement roulée.

Le canot a, du reste, le grand avantage de pouvoir être porté à dos d'homme. Nous sommes ici en plein Cooper. Bas-de-Cuir ne serait pas déplacé sur cette barque, et l'on voit presque, en se penchant un peu, le profil de Chingachgook et de son fils, Uncas.

A côté, et pour continuer Cooper, se trouvent des *steigh*, que les Canadiens appellent *carioles*. Ce sont de charmants traîneaux d'une forme ravissante. Il y en a pour deux, quatre ou six personnes, traînés par un, deux ou quatre chevaux. Dessus sont des peaux dours d'un velouté et d'une finesse remarquable, et qui servent à envelopper les jambes; d'autres peaux de lynx se joignent aux peaux dours pour défendre du froid les hardis voyageurs qui vont là-dedans un train de flèche.

A droite de la machine à éteindre les incendies sont exposés des meubles en bois de *walnut*, espèces de noyer d'un grain superbe et d'une belle couleur de vieux chêne foncé. Une belle collection de minerais nous montre d'abord de l'oxide de fer magnétique, du peroxide de même métal, de l'hydrate et de l'oxide de fer titanifère.

Puis du cuivre natif et ses sulfures; du nickel et ses sulfures; du molybdène, du cobalt, de l'uranium, du chrome, et enfin de l'or natif en assez beaux morceaux. Couleurs, pierres lithographiques, etc., etc. A côté de la pierre lithographique la plus belle, se trouve la signature gravée de tous les gouverneurs du Canada, depuis Hauguit de Montmagny, 1636, jusqu'à 1753, où Pierre-Rigault de Vaudreuil-Cavagnal termine la liste des vice-rois français, et laisse la place à James Murray, premier gouverneur anglais. Cette liste de signatures est due à un français, M. Jacques Viger, et tirée de son *Album des souverains canadiens*. Au-dessous de ces pierres lithographiques s'étend un grand morceau de roc dans lequel se trouve encastrée l'empreinte d'un fossile énorme trouvé par M. Logan, à Beauharis, dans une couche de terrains diluviens intérieurs; puis des agates, des phosphates de chaux natifs, du gypse, des ardoises, des marbres, enfin du caoutchouc minéral, espèce de bitume assez singulier que l'on trouve dans les bagnes de tourbe. Nous ne quitterons pas notre colonie d'autrefois sans mentionner son blé, ses légumes, ses fourrages, ses peaux, ses superbes instruments aratoires, parmi lesquels nous remarquons une belle charrue toute en fer de M. Fleck, de Montréal, qui a obtenu le prix à l'exhibition d'Albany; des moissins et des raquettes pour courir sur la neige, et surtout une petite locomotive sur laquelle nous lisons l'avis suivant :

"Nous soussignés, résidents à Saint-Hyacinthe, certifions que Pierre Rodier, enfant de Antoine Rodier, de cette ville, âgé de 14 ans, a construit cette petite locomotive sans le secours ni les avis d'aucun mécanicien ni d'homme de métier, et avec des instruments imparfaits et fabriqués par lui-même. Nous certifions que cette locomotive est la seule que cet enfant ait construite, et qu'il n'a aucun étude préalable de mécanique." "Saint-Hyacinthe, 10 octobre 1850."

(Suivent les signatures.)

Et en bas les outils fort sauvages de M. Pierre Rodier.

Dans le milieu de la grande galerie, à l'endroit juste où vient s'embarquer la galerie latérale dans laquelle se trouvent les produits dont nous venons de parler, s'élève un trophée de bois du pays, surmonté par un canot de la Nouvelle-Ecosse. Dans ces bois se trouvent des billes énormes de sapin, de bois de fer, d'ébène piqué, de *walnut* noir, de bouleau noir etc., etc., le tout appuyé d'un côté par une mâchoire inférieure en émail, avec ses quarante-huit dents complètes, envoyée par MM. Nathan et Moses, d'Hobart-Town (terre de Van Diemen.)

En revenant vers la Nouvelle-Ecosse, je suis forcé d'admirer des laches luisantes, des rabots et des outils de charpentier de toutes formes et de toute grandeur. Le Canada est un pays dont le bois est la principale richesse; il est tout naturel que les instruments pour le travailler soient plus parfaits qu'ailleurs. Je quitte enfin à regret les Canadiens et leurs représentants, qui m'ont accueilli avec une affabilité extrême, m'ont tout expliqué, tout fait comprendre, ce qui est le plus difficile. Je voudrais pouvoir en écrire plus long sur ce pays, lequel, me disent mes deux guides canadiens, a conservé tant de sympathie pour la France, la mère-patrie.

—Si vous saviez, me disent-ils, comme on sera content là-bas de savoir qu'un journal français a parlé de nous. Apportez-le nous dès que ce sera imprimé, nous leur enverrons...

Et ils me disaient cela avec une joie que l'on ne peut seindre. Ils m'ont reconduit jusqu'à la Nouvelle-Ecosse, comme si j'avais été un ami qui s'en va, après avoir passé six mois au moins à Québec ou à Montréal.

J. T.

VOYAGES D'AGRÉMENT.—Le vapeur *Rouland Hill* dont de récentes réparations à neuf font ressortir l'avantageusement la forme élégante, est destiné à renouveler chaque semaine, durant cette saison, le trajet entre Québec, la rivière du Loup et Carouana. Le début de ces excursions est fixé au premier de juillet; le *Rouland Hill* remontera le Saguenay jusqu'à Chicoutimi, visitant la baie des Ha! Ha! et d'autres points de la rive de cette magnifique rivière. Les prix de passage dans la chambre sont ainsi annoncés :

Table with 2 columns: Destination and Price. Rows include: De Montréal à la Rivière du Loup ou Carouana (£1 10 0), Avec retour à Montréal (2 10 0), De Montréal au Saguenay et jusqu'à Carouana (3 0 0), Avec retour à Montréal (3 10 0), De Québec à la Rivière du Loup ou Carouana (1 0 0), Avec retour à Québec (1 10 0), De Québec au Saguenay et retour à Carouana (2 0 0), De Québec au Saguenay avec retour à Québec (2 10 0).

Il sera exigé en sus un écu pour l'usage d'un *State-Room*. Les prix seront de moitié pour les enfants au dessous de 12 ans et les personnes au service des passagers de chambre. Les repas non compris.

La distance de Montréal à Chicoutimi est de 143 lieues 1 mille—de Montréal à Carouana, 100 lieues,—de Québec à Chicoutimi, 83 lieues, 1 mille—de Québec à Carouana, 40 lieues. Il y a à la Rivière-du-Loup, et même à Carouana, cette année, des hôtelleries offrant aux voyageurs bon gîte et bonne table.

Cure extraordinaire.

M. le Directeur,

Je regarde comme un devoir de faire connaître, au public, les effets presque miraculeux qu'à eu sur mon épouse le traitement du Dr. Globensky.

Elle était, depuis plus de huit ans, malade, elle était d'une extrême faiblesse, et souffrait d'horribles douleurs rhumatismales des douleurs au foie et à l'estomac.—Elle avait reçu les avis continels des hommes de l'art les plus célèbres, au nombre de vingt, tant de la ville et des campagnes, qui après avoir fait tout ce qu'ils pouvaient pour elle, déclarèrent, qu'ils considéraient la maladie comme incurable.

La maladie, pendant deux ans, augmenta graduellement en malignité.

Elle avait depuis plusieurs mois une toux sèche, qui augmentait tous les jours, et elle éprouvait une grande difficulté à respirer, enfin elle portait tous les signes de consomption. Elle était si affaiblie et si maigre, que tout le monde considérait son état comme désespéré.

Son médecin, m'annonça qu'elle était atteinte d'affections pulmonaires, et que toutes ces maladies, se terminaient par la. Des amis me parlèrent du Dr. Globensky qui avait dit-on opéré merveilleux dans des cas semblables.

Le Dr. fut appelé immédiatement mais il la trouva dans un état si précaire qu'il me dit qu'il était trop tard, que son traitement serait inutile, cependant sur mes instances, il consentit à la soigner.

Dès ce moment sa santé commença à s'améliorer graduellement.

Après six semaines, la toux la quitta complètement, son appétit revint, en un mot la maladie disparut totalement à ma surprise et au grand étonnement des personnes qui la connaissaient, qui toutes pourraient certifier ce changement merveilleux opéré par le Dr. Globensky.

Plein de reconnaissance pour le bien qu'il a fait à mon épouse, je m'empresse avec plaisir de le reconnaître et de le recommander au public. Et j'espère qu'il obtiendra le succès qu'il mérite.

Je dois dire de plus que j'ai déjà recommandé le Dr. Globensky, à plusieurs personnes affligées de plus longs temps.—Et toutes ont ressenties les bons effets de son traitement.

J. G. LAPPARE.

Montréal, juin 1851.

MARIAGE

Mardi, le 17 du courant, par le Rév. Messire Connolly, à l'église paroissiale de cette ville, J. L. Lévesque, curier, Mécène, de St. Charles (Dist. de Montréal), à Belle-Rosanna Eleonora Mullins, fille de Francis Mullins, etc., de cette ville.

ANNONCES.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématiques et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Lacachetière, No. 2. Montréal, 20 Juin 1851.

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 136 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde. Il ne coûte que six sous l'exemplaire. Maintenez à vendre chez J. M. LAMOTHE, Libraire.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN-CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉVEYER, Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

L'annonce qui suit ayant présenté déjà quelques erreurs, est maintenant reproduite sous une forme convenable à son objet.

REPERTOIRE DE L'ORGANISTE OU RECUEIL DE CHANT GREGORIEN

A l'usage des Eglises du Canada,

CONTENANT :

LES MESSES DE GRAUEL, tous les HYMNES et PROSES, les HYMNES et ANTIENNES en l'honneur de la Ste. Vierge, sur les AIRS anciens et nouveaux, ainsi tous les TONS ou PROCESSIONNAUX, sur les AIRS ANCIENS et les NOUVEAUX avec toutes les différentes FINALES; la MESSE des MORTS la messe DES HE et de LIBERA, tels que les donne le Processional, et arrangés en musique pour le chant et l'accompagnement.

Ce recueil, après avoir été soigneusement examiné, a été honoré de l'approbation de S. G. MONSIEUR L'ÉVÊQUE de Montréal. Il est maintenant sous presse, et paraîtra sous format in-folio d'environ 125 pages. Le soussigné a confiance dans l'utilité de son œuvre en faveur des Eglises dont elle obtiendra le patronage. Le prix de l'ouvrage est de £3, dont le tiers payable d'avance. Les Souscriptions doivent être transmises au Secrétaire de l'Évêché de Montréal.

J. B. LABELLE,

Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal, Montréal, 10 Mai 1851.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On rec va jusqu'au 20 Juin prochain les propositions de MM. les Entrepreneurs concernant les réparations considérables que l'on veut faire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'EGLISE et de la SAGRISTIE de la Paroisse de CHATEAUGUAY. Pour autres informations, s'adresser à M. le Curé de la dite paroisse, Chateauguay, 23 Mai, 1851.

J. B. LABELLE,

Organiste de la Paroisse de N. D. de Montréal, Montréal, 10 Mai 1851.

Montréal, 30 Mai 1851.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Le Soussigné vient de recevoir par *Great Britain* de M. Heath et John Bull leur assortiment de LIVRES DE PIÈTE, LITTÉRATURE, DROIT, MÉDECINE, etc., etc.; la collection est très-bien assortie et les choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboues, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc. E. R. FABRE, Eccl. Rue St. Vincent, N. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

Le Soussigné ont reçu directement de France mille de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualité, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE, Eccl. Rue St. Vincent, N. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANÇAIS

Le Soussigné ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'avoir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25.

E. R. FABRE, Eccl.

Montréal 23 Mai, 1851.

PÂTISSERIES FRANÇAISES de 8 sous à 10 centimes le pain.

VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE. A vendre par F. R. FABRE, Eccl.

Montréal, 23 Mai, 1851.

AVIS AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

Le Soussigné prennent la liberté de prévenir Messieurs les Curés et le Clergé en général qu'ils attendent par les premiers arrivages d'Europe un assortiment de VIN BLANC abattu et choisi par eux à BORDEAUX, expressément pour l'usage du St. Sacrement de la Messe, et dont ils disposeront à des PRIX MODÉRÉS.

E. et V. HEDON.

Montréal, 2 mai 1851.

PEINTURES, HUILES, ETC.

Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de l'art de l'indiquer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul, où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PECEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'approbation de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, au No. 10, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai. MICHEL MOSES.

Montréal, 13 Mai 1851.

A vendre à cette imprimerie :

LE MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautés et Paroisses du Diocèse de Montréal

MONTRÉAL

AUGMENTÉ

OU

MANDEMENT

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

POUR LA

Visite Générale des Communautés

Prix: 270 la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.

(1) On connaît les noms de Henri Stentrans, de Michel Atiksemolon et de Bertrand Sotrioukon.